

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Sociologie générale			
Code	SOAS1B10AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	63 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et illustrer les théories sociologiques
- II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
- III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
- IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
SOAS1B10ASB	Démographie	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
SOAS1B10ASB	Démographie	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. : Sociologie 80% Démographie 20%.

Exceptions

- 1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où **la note globale** obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une **note partielle relative à une des activités d'apprentissage** n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Code	11_SOAS1B10ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage met en évidence la spécificité et l'intérêt de l'approche sociologique pour un-e futur-e travailleur-se social-e.

Elle permet de sensibiliser les étudiant-e-s à différentes problématiques sociales auxquelles ils/elles pourraient être confronté-e-s dans leur pratique quotidienne de travailleur social.

Cette sensibilisation doit leur permettre de développer leur capacité d'analyse de réalités sociales, mais également d'interroger leurs représentations et leur manière de voir le monde. En ce sens, le cours soutient le développement d'une démarche de réflexivité.

"La sociologie peut contribuer à rendre l'homme moins prisonnier de ses préjugés en lui faisant prendre conscience de ses conditionnements et de leur caractère strictement social" M. De Coster

Les objectifs de l'activité d'apprentissage sont :

- Montrer comment la sociologie est un éclairage intéressant pour un travailleur social et développer une capacité d'analyse et d'articulation entre théories et réalités de terrain. Les différents apports du cours s'inscrivent dans cette perspective.
- Donner une première approche de la sociologie et de la démarche du sociologue en mettant au travail la question des prénotions, de l'ethnocentrisme, de l'objectivité, du rapport à l'objet d'étude, etc.
- Sensibiliser les étudiant-e-s aux différents paradigmes en sociologie et à différents concepts sociologiques dont la culture et le choc culturel, les valeurs et les normes, la socialisation, les mouvements sociaux, la honte et le rapport aux institutions, etc.
- Ouvrir les étudiant-e-s aux productions sociologiques afin de les y familiariser et de les mettre dans une dynamique de recherche et de lecture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Présenter ce que recouvre le terme « sociologie » et les différents paradigmes qui traversent la sociologie.
- Définir la démarche et la posture du sociologue en mettant au travail la question des prénotions, de l'ethnocentrisme, de l'objectivité, du rapport à l'objet d'étude, etc.
- Présenter les différents outils que le sociologue utilise pour appréhender la réalité sociale
- Expliquer des concepts sociologiques comme la culture et le choc culturel, les valeurs et les normes, la socialisation, les mouvements sociaux, la honte et le rapport aux institutions, etc.
- Analyser une situation de stage en utilisant des concepts du cours afin d'articuler théorie et pratique et de développer une démarche de réflexivité
- S'approprier les productions sociologiques de différents auteurs

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est construit sous forme de modules.

Le **premier module** présente un concept clé que nous allons travailler tout au long du cours : celui de "**représentations**". Par des mises en situation, par des travaux sur des textes, nous abordons ce concept afin de montrer combien il est opérant dans nos interactions quotidiennes et combien il est intéressant à prendre en considération dans une approche sociologique.

Le **second module** présente les perspectives, le contenu, la démarche de travail, et les modalités d'évaluation du cours de sociologie.

Le **module 3** s'intitule : "*vous avez dit sociologie ?*" Dans ce module, nous donnons une approche de la sociologie en tentant tout d'abord de la définir et de présenter les règles de la démarche sociologique. Nous mettons en évidence les difficultés propres à la sociologie.

Le **module 4**, "*penser l'articulation entre sociologie et travail social*" souligne que la démarche et le travail du sociologue peuvent éclairer un travailleur social. Cela suppose de pouvoir articuler logique de compréhension et logique d'action et de sortir de la croyance que théorie et pratique s'opposent. Nous développons également ce qu'il faut entendre par démarche réflexive tant pour le sociologue que pour le travailleur social.

Le **module 5** met en évidence les deux paradigmes qui ont marqué la naissance de la sociologie ainsi que deux approches contemporaines en sociologie (l'approche constructiviste et la sociologie clinique). Nous situons le cours de sociologie dans ce panorama en présentant notamment deux auteurs qui ont marqué notre trajectoire sociologique : Pierre Bourdieu et Vincent de Gaulejac. Nous présentons également les différents niveaux d'analyse d'une expérience sociale. Cette approche permet de saisir la complexité de la réalité sociale.

Dans le **module 6**, nous explorons différents outils sociologiques : le questionnaire, l'entretien, le récit de vie, l'observation. C'est l'occasion de voir comment les réflexions que soulèvent ces différents outils peuvent être éclairantes pour un travailleur social - même si sa posture professionnelle n'est pas celle du sociologue- .

Le **module 7** traite du "choc culturel". La culture joue de manière décisive dans toutes nos interactions, dans tous les regards que nous portons sur les autres et sur les choses. Elle gouverne nos pratiques, nos représentations, nos évaluations. La rencontre avec la différence peut être source de "choc culturel" c'est-à-dire de surprise, d'inquiétude, de mépris, de malaise, mais aussi parfois d'étonnement positif. Comme futur travailleur social, réfléchir et questionner les chocs culturels est essentiel pour rester dans une démarche de compréhension et non de jugement.

Dans le **module 8**, nous abordons la culture et le processus de construction culturelle. Notre approche souligne combien nos sociétés, nos manières de penser, d'agir sont le fruit d'une construction sociale. Cette évidence pour le sociologue est parfois difficile à accepter, car nos manières de vivre nous paraissent naturelles, allant de soi. En effet, comme le dit G. Devereux, "*la personne qui participe à une culture ne l'expérimente pas comme quelque chose d'extérieur, mais comme quelque chose de profondément intériorisée qui est une composante intégrale de sa structure et de son économie psychique*". Nous développons dans ce module le processus de construction culturelle et les différentes phases qui le caractérisent : l'externalisation, l'objectivation, l'internalisation, la socialisation, l'institutionnalisation, la légitimation, le contrôle, le mouvement social et la liberté de l'acteur. Ce développement permet de saisir la façon dont s'élabore et se construit une culture

Dans le **module 9**, nous développons un concept que certains usagers du travail social connaissent bien : la honte. C'est au départ des travaux de Vincent de Gaulejac et en nous référant à des récits de vie traversés par la honte et la pauvreté que nous réalisons cette approche. Cet éclairage doit nous permettre de comprendre les processus à l'œuvre et de réfléchir au positionnement du travailleur social.

Le **module 10** aborde le concept des rapports sociaux. Après avoir défini ce concept et souligné son importance théorique dans le cadre de l'approche sociologique, nous analysons les rapports entre les usagers et les institutions sociales. Cela nous permet in fine de nous interroger sur le rapport social et les interactions entre les travailleurs sociaux et les usagers du travail social.

Un module transversal : "Quelqu'un de bien".

Pour aborder de manière concrète différentes parties du cours, nous partons de la recherche : "*Quelqu'un de bien. Séjour éducatif de rupture au Bénin, récit de jeunes*". d'Isabelle Seret. Cette publication nous permet d'interroger la démarche et la posture du sociologue. Elle nous fait découvrir une réponse créative et non normative à l'accompagnement de certains jeunes en difficulté. Enfin, elle évalue la pertinence de ce dispositif. Un travail passionnant à découvrir qui nous permet de plonger dans la problématique de l'aide aux jeunes et de faire des liens avec différents concepts du cours.

Démarches d'apprentissage

Ce cours se donne en grand auditoire. Il alterne des cours magistraux avec supports PPT, des interventions de personnes extérieures, un travail au départ d'expériences et visant une approche plus inductive, des mises en situation, etc.

Pour rendre le cours **dynamique** et **interactif** nous proposons :

- des temps d'échanges et de travaux en sous-groupes afin de favoriser l'appropriation de la matière. Les différents temps en sous-groupes sont toujours suivis d'une production écrite pour permettre de faire le point avec l'ensemble de l'auditoire
- l'intervention de personnes extérieures impliquées dans des démarches de recherche pour illustrer la démarche et approcher certaines problématiques sociales
- des temps de travail autonome pour permettre à chacun-e d'élaborer sa réflexion et de poser des questions de clarification
- des exemples pour illustrer les différents concepts étudiés et pour favoriser l'articulation théorie/pratique
- le recours à des histoires pour stimuler le raisonnement par analogie et ainsi la compréhension de concepts étudiés.

Pour soutenir la démarche d'apprentissage, la professeure est ouverte aux interventions et questions des étudiant-e-s et soutient par sa manière de mener le cours une participation active des étudiant-e-s.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant-e-s reçoivent tous les documents (syllabus, PPT, plan, schéma de synthèse) pour suivre le cours.

Les étudiant-e-s disposent des questions potentielles qui pourront être posées sur la matière lors de l'examen.

Pour soutenir le travail de réflexivité à réaliser au départ de leur réalité de stage, un dispositif pédagogique spécifique est mis en place :

- présentation collective de ce qui est attendu pour le travail avant le stage
- au retour du stage, présentation d'exemples pour illustrer la démarche attendue et mise en évidence de vigilances pour respecter les consignes de travail
- présentation à l'auditoire par des étudiant-e-s de B2 de leur travail et de points de vigilance
- rencontre de la professeure et des étudiant-e-s (par quatuor) sur base d'un premier travail autour de cette question d'articulation pour poser des questions pour la réalisation de ce travail de réflexivité, pour soumettre leur projet.

Chaque module du cours est accompagné d'articles, permettant de prolonger et d'approfondir la matière. Un travail personnel est attendu sur ces documents. Des questions sont proposées pour guider le travail d'appropriation

Ouvrages de référence

- BERGER P. L., *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.
- BOURDIEU P., *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1998.
- DE COSTER M., BAWIN-LEGROS B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, Belgique, De Boeck, 2001.
- DE GAULEJAC V., LEGRAND M., *Intervenir par le récit de vie*, Paris, Erès, 2008.
- DE GAULEJAC V., *Les sources de la honte*, Paris, Erès, 1996.
- KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2006.
- SERET I., *Quelqu'un de bien. Séjour éducatif de rupture au Bénin, récit de jeunes*, Braine-l'Alleud, Amarrage, 2014.
- VAN CAMPENHOUDT L., *Introduction à l'analyse de phénomènes sociaux*, Paris, Dunod, 2001.
- VOYÉ L., *Sociologie. Construction du monde. Construction d'une discipline*, Bruxelles, De Boeck, 1998.

Cette liste est indicative, d'autres ouvrages alimentent le cours.

Supports

Différents supports sont donnés aux étudiant-e-s pour permettre une mise au travail et une appropriation du cours :

- des plans des différents exposés
- des supports PPT
- des supports vidéo pour mettre au travail les questions traitées
- des expérimentations, des mises en situation
- des schémas de synthèse
- un syllabus
- une farde de lecture comprenant des articles pour compléter nos approches
- les questions potentielles sur les différentes parties du cours
- le livre d'Isabelle Seret « Quelqu'un de bien »

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen de sociologie est un **examen écrit** qui se déroule en juin.

Les questions d'examen sont de différents types :

- des questions **fermées** qui demandent aux étudiant-e-s de **citer** des éléments constitutifs d'une approche
- des questions **ouvertes** qui demandent aux étudiant-e-s d'**élaborer** et de structurer leur réflexion et leur analyse :

Une question porte de manière spécifique sur la capacité à articuler sociologie et travail social.

La consigne est la suivante : montrez comment un point du cours (concept, réflexion, grille, etc.) vous permet d'explorer une situation rencontrée dans votre stage, de l'analyser et d'en dégager des vigilances pour vos interventions de travailleur social.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démographie			
Code	11_SOAS1B10ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation d'assistant-e social-e a notamment l'objectif de fournir aux futur-e-s professionnel-le-s des outils d'analyse et de compréhension des réalités sociales qui les entourent. Les pratiques d'intervention sociale se déploient dans un contexte socio-démographique spécifique que le professionnel doit comprendre s'il souhaite appréhender les problématiques des publics qu'il accompagne et de la société dans son ensemble. De même, les enjeux actuels et futurs de la profession et des politiques sociales ne peuvent se comprendre qu'en regard de ce contexte. La démographie offre des outils pertinents pour décrire, analyser et comprendre les phénomènes touchant les populations humaines (structure et mouvements) et leurs implications sociales, environnementales, économiques qui pèsent sur la réalité du travail social. A travers l'analyse de phénomènes démographiques majeurs, tels que le vieillissement de la population ou les mouvements migratoires, ce cours a l'objectif de contribuer à la compréhension du contexte dans lequel l'assistant-e social-e agit et de l'évolution des publics qu'il/elle prend en charge, qu'il/elle accompagne.

Ce faisant, les objectifs de l'activité d'apprentissage sont :

- Se familiariser avec les principaux concepts utilisés en démographie.
- Apprendre à maîtriser et utiliser les principaux outils statistiques de la démographie.
- Apprendre à déchiffrer, interpréter et comprendre les informations issues de sources démographiques.
- Apprendre à décrire, analyser et comprendre les phénomènes démographiques (leurs causes et leurs conséquences).
- Comprendre les implications sociales, environnementales, économiques... de ces phénomènes. Réfléchir aux choix sociaux et politiques en vigueur pour faire face aux défis démographiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Définir les principaux concepts utilisés en démographie et les mobiliser dans l'analyse d'un phénomène démographique;
- Décrire les caractéristiques d'une population : décrire les structures et les mouvements de la population, les phénomènes démographiques qui la traversent;
- Choisir et utiliser les outils pertinents de la démographie en fonction d'une situation-problème à analyser;
- Déchiffrer et interpréter les informations issues de sources démographiques (tableau, graphique, texte...);
- Décrire les phénomènes démographiques et en expliquer les causes et les conséquences;
- Expliquer les enjeux liés aux phénomènes démographiques et leurs impacts sur le fonctionnement social, sur les choix en matière de politiques démographiques ainsi que sur l'action sociale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'objectif spécifique de cette activité d'apprentissage est de partir de l'analyse d'un phénomène démographique de grande ampleur : le vieillissement de la population. Il s'agit effectivement d'un phénomène important qui touche nos sociétés occidentales et qui pose de nombreuses questions et défis à nos sociétés. Afin de comprendre ce phénomène dans sa complexité, un recueil de textes traitant du vieillissement démographique sera délivré dès le premier cours aux étudiant-e-s.

Démarches d'apprentissage

L'approche pédagogique proposée est celle de l'apprentissage par problème. Cette approche consiste à construire la connaissance à partir de la résolution d'un problème spécifique, considéré comme une énigme à résoudre, pour laquelle nous allons procéder à des recherches. L'objectif pédagogique de cette approche est que nous ne mobilisons les indicateurs et concepts démographiques que dans la mesure où ils nous sont utiles, voire indispensables, pour comprendre le vieillissement démographique. Le but est de réaliser directement l'utilité de ces indicateurs et concepts plutôt que de les aborder de manière désincarnée. De cette manière, nous pouvons formuler les objectifs spécifiques de cette activité d'apprentissage de la manière suivante :

- Repérer l'ensemble des indicateurs et concepts démographiques qui interviennent dans le vieillissement de la population ;
- Comprendre le fonctionnement de ces indicateurs et concepts et être capable de les calculer, de les utiliser ;
- Expliquer précisément de quelle manière ces indicateurs et concepts démographiques évoluent et jouent un rôle dans le vieillissement de la population ;
- Enumérer et expliquer les différentes causes à l'origine de l'évolution de ces indicateurs démographiques qui jouent un rôle dans le vieillissement de la population ;
- Expliquer les conséquences du vieillissement démographique sur le fonctionnement de la société ;
- Questionner les enjeux principaux, présents et futurs, que le vieillissement de la population pose au niveau des politiques démographiques et de l'action sociale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances d'exercices permettant aux étudiant-e-s de comprendre et de s'appropriier les différentes parties de la matière.

Ouvrages de référence

- ALBARELLO, L., BOURGEOIS, E., & GUYOT, J.-L. (2007). *Statistique descriptive: Un outil pour les praticiens-chercheurs*. Bruxelles: De Boeck.
- AVALOSSE, H. et al. (2009). Inégalités sociales de santé en Belgique : des chiffres indéniables. Observations à l'aide de données mutualistes. *Revue belge de sécurité sociale*, 1er trimestre, 145-169.
- LANNON, F. & LIPSZYC, B. (2000). Le vieillissement en Belgique : données démographiques et implications économiques. In P. PESTIEAU et al. (dir.). *Réflexions sur l'avenir de nos retraites : efficacité, équité et faisabilité politique de la protection sociale des personnes âgées* (p. 11-36). Leuven: Garant.
- *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique : Rapport statistique et démographique 2013*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, UCL : Démo/Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2013.
- PRESTON, S. H. et al. (2001). *Demography, measuring and modeling population processes*. Oxford: Blackwell publishing.
- ROLLET, C. (2011). *Introduction à la démographie*. Paris: Armand Colin.
- VAN OYEN, H. et al. (2010). *Les inégalités sociales de santé en Belgique*. Gent: Academia Press.
- VANDESCHRIK, C. (1995). *Analyse démographique*. Louvain-la-Neuve: Bruylant-Academia.
- VIDAL, A. (1994). *La pensée démographique*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Supports

Une diversité de supports, répondant aux besoins variés des étudiant-e-s, seront disponibles:

- Des exposés magistraux portant sur la matière du cours ;
- Des séances d'exercices d'appropriation des outils de la démographie ;
- Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière ainsi que les exercices ;
- Des présentations powerpoint pour chaque séance de cours, disponibles sur ConnectED ;
- Un portefeuille de lecture ;
- Des vidéos visionnées en cours ;
- La résolution des exercices vus au cours, disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit visant à évaluer le degré d'atteinte des acquis d'apprentissage.

L'examen prévoit 4 types de questions :

- Questions de restitution évaluant le degré de compréhension des concepts, théories et phénomènes démographiques.
- Questions relatives à l'utilisation des outils de la démographie (résolution d'exercices semblables, mais non identiques, à ceux vus au cours).
- Questions d'interprétation de données démographiques (un tableau, un graphique, une série de données...).
- Questions d'analyse d'un phénomène démographique (à partir d'un document, d'un texte...).

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).